



Maupéou

**Maupéou** (Montpellier 1714 - Le Thuit Eure 1792)

apparenté à la plupart des grandes familles de robe, il est président au Parlement de Paris(1737), puis premier président de ce Parlement (1763). Protégé par Madame du Barry, il est nommé chancelier de France en 1768 par Louis XV, décidé à briser l'opposition parlementaire après l'affaire de Bretagne. Opposé à la politique extérieure de Choiseul, il contribue à la disgrâce du ministre en 1770. Le 6 juin 1771, il forme avec d'Aiguillon et Terray un triumvirat antiparlementaire. Après avoir exilé les parlementaires, dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, il entame une profonde réforme judiciaire par l'Edit du 23 février 1771 (abolition de la vénalité des charges), création d'un nouveau Parlement de Paris formé de juges appointés révocables. Malgré le discrédit jeté par le noblesse et les salons sur le «Parlement Maupéou», les nouveaux tribunaux fonctionnent de façon satisfaisante. Mais l'oeuvre de Maupéou est détruite par Louis XVI et le ministre est disgracié par le roi.



Madame du Barry

**Madame du Barry** (Vaucouleurs 1743 - Paris 1793)

Jeanne Bécu de Cantigny, devenue par son mariage comtesse du Barry fut la dernière favorite de Louis XV.

Au printemps 1768, elle est présentée à Louis XV, qui avait perdu Madame de Pompadour en 1764 et son épouse Marie Leszczyńska en juin 1768.

Elle subit de nombreuses humiliations de la part de Choiseul et de Marie-Antoinette. Devenue compagne officielle du roi, elle organise le mariage du Comte de Provence avec Marie-Josèphe de Savoie.

On peut penser qu'elle a largement contribué au renvoi de Choiseul.

En 1770, elle rentre au carmel de Saint-Denis, elle vit ensuite au château de Louveciennes, et mourra sur l'échafaud le 8 décembre 1793.